

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **23.04.2024**

---

Thema **Keine Einschränkung**  
Schlagworte **Zwischenstaatliche Beziehungen, Direkte Steuern**  
Akteure **Albanien**  
Prozesstypen **Internationale Beziehungen**  
Datum **01.01.1990 - 01.01.2020**

---

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Barras, François  
Burgos, Elie  
Hulliger, Caroline  
Mach, André  
Schnyder, Sébastien

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Burgos, Elie; Hulliger, Caroline; Mach, André; Schnyder, Sébastien  
2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen,  
Direkte Steuern, Internationale Beziehungen, Albanien, 1992 - 2015*. Bern: Année  
Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EFD</b>	Eidgenössisches Finanzdepartement
<b>DBA</b>	Doppelbesteuerungsabkommen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>KSZE</b>	Konferenz über Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>UdSSR</b>	Sowjetunion

---

<b>DFF</b>	Département fédéral des finances
<b>CDI</b>	Convention de double imposition
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>CSCE</b>	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
<b>URSS</b>	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 07.05.1992  
ANDRÉ MACH

Le chef du DFAE, R. Felber, a présidé jusqu'au mois de mai le comité des ministres du **Conseil de l'Europe**. Au cours des six mois de **présidence helvétique**, l'organisation a poursuivi son ouverture à l'égard des pays d'Europe centrale et de l'Est. La Bulgarie est devenue le 27e membre de l'organisation; la Roumanie, la Slovénie, l'Albanie et la Russie ont également déposé une demande d'adhésion au début de l'année. La plus vieille des institutions européennes est ainsi progressivement devenue la première structure d'accueil pour les pays d'Europe centrale et orientale dans leur voie vers l'intégration européenne. Lors de sa période de présidence, R. Felber s'est également efforcé d'améliorer les contacts avec les Etats-Unis, qui ont toujours fait preuve de réticences à l'égard du Conseil de l'Europe, en raison de la prééminence de la France au sein de cette institution. Lors de son voyage aux Etats-Unis, le chef du DFAE, accompagné par la secrétaire générale C. Lalumière, a tenu à sensibiliser le président américain aux activités du Conseil de l'Europe; il a également plaidé pour une meilleure coordination entre les activités de celui-ci et celles de la CSCE, dont les Etats-Unis sont membres.<sup>1</sup>

### Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 15.02.1992  
ANDRÉ MACH

La reconnaissance des trois Etats baltes, des douze républiques de l'ex-URSS, puis, par la suite, des trois républiques de l'ex-Yougoslavie a posé certains **problèmes de financement et de personnel** lors de l'établissement de **relations diplomatiques** avec ces nouveaux Etats. En effet, le DFAE, qui estimait nécessaire la création d'environ 70 postes de diplomates et d'employés d'ambassade, a vu ses ambitions réduites par le DFF pour des motifs budgétaires. Face à l'impossibilité d'ouvrir des instances de représentation dans chacun de ces Etats, le Conseil fédéral a décidé de créer trois nouvelles ambassades en Lettonie, en Ukraine et en Albanie, et de transformer le consulat général de Zagreb en ambassade, laquelle sera responsable de la Croatie et de la Slovénie. L'ambassade suisse de Lettonie sera également responsable de la Lituanie; celle de la Finlande se chargeant de l'Estonie. A Kiev, la nouvelle ambassade s'occupera d'une ou deux républiques voisines; quant à l'ambassade de Moscou, qui sera renforcé en personnel, il continuera de s'occuper des autres républiques de l'exURSS.<sup>2</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 03.10.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Etaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des Etats a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portants sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.<sup>3</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Christoph Blocher** a effectué plusieurs visites à l'étranger au cours de l'année sous revue. Il s'est notamment rendu en mars à Washington auprès de son homologue américain Alberto Gonzales. Il a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Suisse aux côtés des Etats-Unis dans la guerre contre le terrorisme. Il a également effectué une visite en Lettonie au mois de mai et y a rencontré le ministre de l'intérieur letton Eriks Jekabsons. Les deux pays ont signé un accord bilatéral de coopération policière. En fin d'année, Christoph Blocher a effectué un voyage de six jours en Europe de l'Est. Il a signé des accords bilatéraux de coopération policière avec ses homologues roumain, macédonien et albanais. Il s'est ensuite rendu à Bregenz, où il a rencontré son homologue autrichienne, ainsi que le ministre de l'intérieur du Liechtenstein. Les trois ministres ont signé un accord sur l'échange d'informations dans le domaine de l'asile.<sup>4</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 23.03.2007  
ELIE BURGOS

Suivant la décision du Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé à l'unanimité les accords avec l'Albanie et la Macédoine sur la **coopération policière en matière de lutte contre la criminalité**. Les chambres ont adopté ces accords à l'unanimité en vote final.<sup>5</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.10.2008  
ELIE BURGOS

Moritz Leuenberger a reçu le **ministre des travaux publics, des transports et des télécommunications albanais, Sokol Oildashi**, début octobre à Berne. Les deux ministres ont signé un accord sur le transport routier qui vise à libéraliser les transports routiers des voyageurs et des marchandises entre les deux pays.<sup>6</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 18.12.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En décembre, un **accord de libre-échange** a été signé entre l'AELE et l'Albanie.<sup>7</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 09.09.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le 9 septembre, la Suisse et l'Albanie ont signé un **protocole modifiant la CDI** en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.<sup>8</sup>

---

1) BO CE, 1992, p.991ss.; BO CN, 1992, p.1435ss.; FF, I, 1993, p.662ss.; FF, II, 1992, p.651ss.; JdG et 24 Heures, 7.5.92.; Presse du 12.2.92.

2) NQ, 8.1.92; BaZ, 15.2.92; presse du 15.2.92.

3) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss., 5217 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109 4) 24h, 30.3.05; LT, 20.5.17.9 et 29.9.05.

5) BO CN, 2007, p. 560 ss. et 597; BO CE, 2007, p. 310; FF, 2007, p. 2227 s. et 2229 s.

6) LT, 1.10.08.

7) LT, 18.12.09.

8) Communiqué du DFF du 09.09.2015